



## **Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

# Communiqué

*Pour publication immédiate*

**CSHBO**

## **Deux nouvelles politiques**

**MANIWAKI, LE 29 AVRIL 2005-** Voici un compte rendu des principales décisions et discussions survenues à la dernière séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, le mercredi 27 avril dernier.

Les commissaires ont adopté deux nouvelles politiques, soit une politique de communication et une politique pour contrer la violence et le harcèlement. La première a pour but d'encadrer les initiatives de la commission scolaire dans le domaine de ses communications internes et externes, alors que la seconde vise à résoudre et prévenir les difficultés suscitées par la problématique de la violence et du harcèlement.

Aussi, les commissaires ont adopté un projet de règlement concernant la tenue d'assemblées à distance lors des mois hivernaux (novembre à mars). Ce projet de règlement vise à permettre la tenue simultanée de rencontres du conseil, à Maniwaki et à Fort-Coulonge. Ce projet mise sur les équipements informatiques installés à la nouvelle salle des commissaires, la salle des Hauts-Bois, au siège administratif (331, rue du Couvent, Maniwaki) et sur le réseau de fibres optiques dont la construction doit débuter bientôt (projet Villages branchés). Des équipements spécialisés seront mis en place à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, de Fort-Coulonge, afin de créer une salle pouvant être mise en communication instantanée avec la salle des Hauts-Bois. Les commissaires du Pontiac et ceux de la Vallée de la Gatineau pourront donc tenir leurs réunions hivernales en se réunissant dans deux endroits séparés, sans qu'il y ait nécessité de circuler sur des routes enneigées.

Lors de cette rencontre, la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, a aussi donné des informations aux commissaires au sujet des propositions budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS). En quelques mots, le gouvernement provincial se propose d'assumer les coûts de système (la hausse naturelle des coûts d'opération du réseau), ce qui permettrait d'éviter des compressions au niveau de la fourniture des services éducatifs. Le ministère allouerait également un montant de 10 millions \$ pour les élèves en difficulté, à travers le réseau provincial. Par ailleurs, un réinvestissement massif sera entrepris au niveau du parc immobilier, d'un montant global de 520 millions \$, en vue de rénover et retaper les bâtiments (écoles, centres et autres), dont certains sont relativement âgés.

Les commissaires ont aussi pris connaissances des résultats aux épreuves uniques de juin 2004. Ces résultats ont fait l'objet d'un communiqué il y a quelques jours et laissaient voir une amélioration notable de la performance des élèves par rapport aux années précédentes.

Le conseil des commissaires a aussi félicité les étudiantes du Centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau qui récemment ont participé au concours «Chapeau les filles» et qui ont obtenu des bourses de 500 \$. Ces trois étudiantes sont : Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard  
Directrice générale  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar  
Agent d'administration  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)